



UNITED STATES OF AMERICA



New-York, Brooklyn

ONG MIDOGBEKPO INC.

Ongmidogbepk.inc-00725NY-USA/agree 133 Macdougall St, New York, NY 10012,
USA+1 (561) 212-9883 - +1 (240) 437-1974

Handwritten signature
N° 7/24/2024/NY/SA/SP/DE

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LA PRESERVATION DES SIEGES ANCESTRAUX DANS CERTAINS ROYAUMES DU BENIN

Juin 2024

SOMMAIRE

1- CONTEXTE.....	P.,3,4,5
2- MODE DE DESIGNATION DES SUCESSEURS AUX DIFFERENTS SIEGES.....	P,5,6
3- LES REALITES DU TRÔNE ET LES CONSEQUENCES	P,6,7
4- QUEL RECOURS POUR UN CHEF COUTUMIER SANS SOUTIEN ?.....	P7
5- CONCLUSION.....	P8
6- EQUIPE D'ENQUÊTE ET DE REDACTION.....	P8

CONTEXTE

Le Bénin historiquement connu sous le nom de Dahomey (rebaptisé en 1975), est un Etat d'Afrique de l'Ouest le Togo à l'ouest, le Nigéria à l'est, le Burkina-Faso, au nord-ouest et le Niger au nord-est, et par l'océan Atlantique au sud. Avec une population de plus de 13 millions d'habitants, sa capitale administrative est Porto-Novo, tandis que Cotonou, la plus grande ville, est le centre économique et culturel du pays.

Le Bénin est un véritable creuset de cultures, où coexistent de nombreuses langues nationales, notamment le fon le yoruba, goun, le bariba et le dendi. Chacune de ces langues reflète la diversité et la richesse des différents groupes ethniques et traditions du pays.

Le Bénin est connu pour son riche patrimoine historique et culturel, étant le berceau de plusieurs anciens royaumes, notamment le royaume de Dahomey le royaume de Nikki, le royaume de Kétou et le royaume de Hogbonou. Le royaume du Dahomey est célèbre pour son art, son architecture et son organisation politique. Le royaume de Nikki, situé dans le nord du pays, est un important centre culturel et spirituel pour les peuples Baatombu. Le royaume de Kétou, quant à lui, est l'un des royaumes yorubas les plus influents, reconnu pour son rôle dans la diffusion de la culture yoruba et ses traditions ancestrales. Le royaume de Hogbonou est réputé pour son organisation politique sophistiquée. Le pays est également un haut lieu de la culture vaudou, célébrée chaque année par de nombreuses cérémonies et festivals.

Aujourd'hui, le Bénin s'est engagé dans une dynamique de développement économique, soutenue par des secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce et le tourisme. Le pays se distingue par sa volonté de valoriser son riche patrimoine tout en poursuivant des initiatives de croissance sociale et économique. Avec ses paysages variés et sa culture vibrante, le Bénin attire de nombreux visiteurs désireux d'explorer son histoire. Reconnu pour son esprit de paix et de stabilité, le Bénin incarne un bel exemple de coexistence harmonieuse entre modernité et traditions ancestrales, promettant un avenir radieux à ses citoyens et à ses partenaires internationaux.

Les communautés anciennes se structurent sur la base de lignages. Vivant sur des territoires restreints, ces populations n'ont pas besoin d'organisation politique. Leur organisation sociale se base sur le respect des coutumes et des ancêtres morts. L'autorité s'y exerce oralement par le partage de ces traditions. On trouve toujours de telles populations dans le nord-ouest du pays : Berbas, Kabyés ou Tanéka.

Lorsque plusieurs lignées se regroupent, elles se structurent en chefferies. Le chef peut être un représentant d'une famille ancienne ou un prêtre. Il s'entoure de dignitaires, chargés chacun d'une activité collective et formant un conseil.

À partir du XV^e siècle, la structure sociale se complexifie et des royaumes apparaissent. Il s'en est dégagé trois grandes aires culturelles : Bariba au nord, Yoruba et Aja-Ewé au sud.

Royaumes Bariba

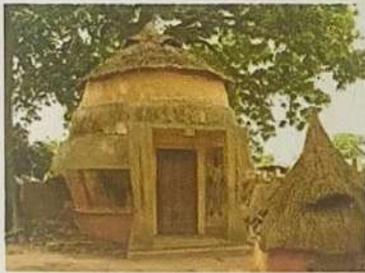
Le nord du pays a connu plusieurs royaumes bariba et notamment le royaume de Nikki. C'est à partir de ce village du nord-est qu'une dynastie, créée au XVI^e siècle par Sunon Séro, étendit sa domination sur la région. Son empereur, Séro Kpéra, meurt en 1831 en combattant aux côtés des Yorubas d'Oyo (Nigeria) les attaques des Peuls. Le royaume est désorganisé quand les armées coloniales l'envahissent à la fin du XIX^e siècle. D'autres royaumes bariba comme celle de Bouê, Kika, Kouandé avec les Bagana, Kandi avec les Saka, et Parakou avec les Kobourou, ont été aussi assez célèbres.

Royaumes Yoruba

L'aire d'influence des Yoruba couvre l'est du pays et se distingue en deux royaumes : le royaume de Shabê-Okpa et le royaume de Kétou. Ces deux royaumes furent créés par deux frères descendants du roi de Ife Okandi (en même temps que les royaumes d'Owu, Popo, Benin, Ila Orangun et Oyo). À côté de ces deux royaumes, on retrouve une population yoruba d'émigration plus ancienne : les Idaatsha et les Ifè et les Isha. On doit ajouter à ce groupe ancien les Manigri et les Mokolé plus au Nord dans la commune de Kandi.

Royaumes Aja-Ewé

Selon d'anciennes traditions orales et écrites, les Aja-Ewé émigrent à partir du XIV^e siècle de la ville de Tado, située sur les rives du fleuve Mono au Togo. Ils établissent dans le sud deux royaumes : à Sahè ou Savi, et à Davié correspondant à l'actuelle ville d'Allada.



Temple Vaudou à Ouidah.

Vers 1620, les héritiers du royaume d'Allada se disputent le trône. De leur scission, découle la formation de deux royaumes supplémentaires. Au sud-est, Zozérigbé crée le royaume d'Hoogbonu dans la localité d'Ajashe, future Porto-Novo. Et au nord, Hwegbaja (1645-1689) institue le royaume du Dahomey (ou Danhomè), à partir de sa capitale Abomey.

Au XVIII^e siècle, une série de conquêtes se fait sous l'autorité de douze rois traditionnels, à commencer par Gangnihessou. En 1724, Agadja (1708-1732), roi du Dahomey, s'empare du royaume d'Allada. Puis, en 1727, il soumet celui de Savi.

En 1741, c'est au tour de Ouidah de tomber sous le joug de son successeur Tegnassou.



Amazone du Dahomey.

Le pays dispose désormais d'une large fenêtre sur la mer. Le royaume a pris l'habitude d'échanger, commercialement et politiquement, avec les Portugais et les Néerlandais, arrivés à la fin du XVe siècle. Le Dahomey devient une entité politique organisée, très originale dans la région. Le royaume en est une puissance dominante. Le roi Hwegbaja a même à sa disposition un contingent de femmes amazones, anciennes chasseresses d'éléphants. C'est une société complexe, raffinée, efficace mais aussi violente et sanglante, notamment lors des funérailles royales qui s'accompagnaient de sacrifices humains.



Le roi Behanzin (1895)



Trône d'apparat du roi Ghézo

C'est dans cette optique de mieux comprendre ce mystère qui tourne autour de la désignation des successeurs au trône dans certains royaumes du Bénin, que l'ONG Midogbékpo s'est intéressée au royaume d'Abomey, connu pour son histoire riche et fascinante. De janvier à mai 2024, notre équipe a travaillé sur le thème : succession au trône dans certains royaumes du Bénin : cas du royaume de Danxômè.

MODE DE DÉSIGNATION DES SUCCESSEURS AUX DIFFÉRENTS SIEGES

Selon les têtes couronnées, les dignitaires, les chefs de collectivités royales et chefs culte rencontrés courant le mois de janvier à fin mai 2024 nous explique que la question de la succession au trône dans les collectivités de la lignée royale entretient une atmosphère tendue qui inquiète. Pour eux, les dignitaires, têtes

couronnées ou chefs de culte vodoun sont en principe, choisis, selon le système de gouvernance ancré dans des pratiques historiques, des normes sociétales et des hiérarchies établies au sein des familles et pour l'être, des conditions d'aptitude physique et morale sont requises. Doigté par le chef de famille ou par la famille de façon consensuelle, parfois par le défunt de son vivant, ou très souvent par l'oracle Fâ sans aucune considération de l'appartenance religieuse (catholiques, évangélistes...), politique (intellectuels, autorités administratives) ou sociale (riche ou pauvre). Dans ces cas, le trône devient non seulement une contrainte, mais aussi une charge morale. Volontiers ou par contraintes, certains le deviennent. Quel que soit le mode d'accession au siège, le nouveau intronisé devient le garant de la tradition au niveau de son territoire de compétence (famille, région...), après son sacre.

LES RÉALITÉS DU TRÔNE ET SES CONSÉQUENCES

Pour comprendre et avoir des informations de source sûre à cette question, nous nous sommes rapproché des membres de la cours royales d'Abomey et du tribunal de conciliation. Pour eux, la légitimité traditionnelle repose sur le caractère obligatoire de la règle coutumière. Le respect des us et coutumes est non négociable et rien ne le conditionne. Guider ses sujets sur le chemin de la cohésion sociale, de la justice et de la solidarité est et reste le seul engagement à satisfaire. Le chef de famille ou chef coutumier, assisté de son conseil de notables, devient un leader spirituel doté d'une autorité morale, légale et matérielle sur l'ensemble de sa communauté à caractère non-homogène.

Pour les hommes religieux à l'exemple de Alexis Maceloconon , ancien vicaire à la paroisse sainte pierre – Paul, et curé de Djêgbé , une famille, une collectivité, une communauté est faite de toute catégorie d'individus. La gestion des hommes n'étant jamais faciles devient une équation à plusieurs inconnues. Perdu entre le choc des sollicitations, de sa propre foi qui contrevient aux réalités traditionnelles, et de la disponibilité des moyens à satisfaire les uns et les autres, le trône devient une sorte de stress permanent, de regret et de solitude pour certains dignitaires. Bien gérable avec fierté pour les vétérans volontiers et plébiscités aux trônes de responsabilités traditionnelles, car habitués à la chose traditionnelle, mais très difficile pour d'autres dont les noms ont été révélés par surprise par l'oracle Fâ alors qu'ils sont fidèles d'une autre confession religieuse contraire à celle endogène et qui ne partage pas forcément la foi en la tradition comme les autres membres de leurs communautés ou famille. C'est le cas par exemple de certains chrétiens fervents de nos églises qui sont souvent désignés par consensus par la famille ou par le Fâ pour siéger au trône de leur ancêtre entant que Dah ou dignitaire de divinités vodoun. Par devoir d'appartenance à leurs clans, les nouveaux Dah ou dignitaires de divinité avec leur foi partagée entre deux mondes (traditionnels et Chrétien) seront face seule désormais aux réalités de la gestion du trône avec ses difficultés. Pour certains pasteurs des églises évangéliques rencontrés, ils nous expliquent que lorsque les principes et obligations du trône traditionnel tels que les sacrifices et immolation d'animaux (les rituels basés sur le sang) l'obligation de croyance en la présence des esprits des morts,

contreviennent à la foi chrétienne. Le chef coutumier a du mal à remplir son cahier de charge. Ce qui inéluctablement est source de conflits entre eux et les autres garants de la tradition, avec ses propres sujets et avec tout son entourage. Le trône devient un poison lent qui détruit à petit feu les nouveaux chrétiens intronisés. Dans ces conditions terribles et sous le coup des intimidations, des menaces et pressions morale et psychologiques de la part des autres membres de la famille ou de la communauté, certains abandonnent leur foi chrétienne pour obéir aux règles qu'impose le trône pour la joie de la famille et en même temps pour sauver la vie de leurs femmes et enfants.

En revanche, d'autres désistent où démissionner et préfèrent s'exiler loin de la famille. Et ceci après maintes séances de réunions sans issues favorables se retrouvent devant les tribunaux à commencer par le commissariat à la recherche de solutions adéquates suite à des envoûtements, de vandalisme ou d'atteintes à l'intégrité physique ou morale de membres de leurs familles ou même de la personne intronisé de la famille (Dah Dignitaire, hounnon, vodounon...) perpétrés dans un climat de mécontentement. Le commissariat dans la plupart des cas les renvoie vers la même famille qui est déjà profondément divisée par la crise ou vers leurs instances supérieures. Difficile de trouver les solutions idoines jusqu'à ce que parfois même, des pertes en vies humaines sont enregistrées. Ceux dont la foi chrétienne est profonde, abandonnent tout pour s'installer loin de la famille à la quête de la paix et de la quiétude. Des enfants abandonnés à leur propre sort deviennent ainsi des divorcés sociaux avec des conséquences telles que la délinquance, le banditisme, le vol ou même l'adultère chez les femmes abandonnées par leurs maris. Les chefs coutumiers et dignitaires en fuite, ayant suivi déjà auparavant toutes les étapes de consécration, dans leur fuite, sont quotidiennement envoûtés par des esprits et la folie les gagne parfois jusqu'à ce qu'ils meurent en dehors de leur intimité familiale.

QUEL RECOURS POUR UN CHEF COUTUMIER SANS SOUTIEN ?

En Afrique et au Bénin en particulier, les conflits dans les royaumes peinent à trouver de véritable issu auprès des gouvernants. Malgré les multiples efforts, l'état peine à jouer le rôle qui est le sien en rassemblant ses filles et fils. Au regard de tout ceci, aucune voie de recours n'existe malheureusement pour ces chrétiens fervents intronisés en tant que de rois ou dignitaires de divinités vodoun ou chef de collectivité traditionnelle qui se retrouve très souvent dans ces cas de figure. Rejetés par les garants de la tradition et les familles, l'intéressé se retrouve dans sa solitude face à son destin. Les plus courageux qui se disent avant tout citoyens d'une République, sollicitent les pouvoirs publics, mais sont toujours déçus. Ces pouvoirs publics, se déclarant incompétents dans la gestion des conflits liés aux sièges traditionnels et coutumiers, les abandonnent à leurs propres sorts, fautes de dispositions légales pouvant protéger ces victimes en la matière. Dans ce piège sans fin certains y laissent leur souffle de vie. 3

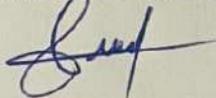
CONCLUSION

Un citoyen déséquilibré, découragé, désespéré ou en moins parce que contraint par sa propre culture à l'être étant une lourde perte pour une nation qui se veut prospère, l'État et les garants de la tradition doivent travailler dans le sens de l'inculturation des valeurs. Ceci permettra une interaction positive entre les valeurs traditionnelles et la foi chrétienne de certains citoyens qui accèdent à des trônes de responsabilité en lien avec leur tradition originelle.

Et c'est pour remédier à cela que le Bénin franchit une étape dans la consolidation de la chefferie traditionnelle avec la présentation d'un projet de loi visant à établir son cadre juridique. Le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale pour examen et vote, s'inscrit dans le respect de la Constitution révisée qui reconnaît la chefferie traditionnelle comme gardienne des us et coutumes. Selon un communiqué du Conseil des ministres du 4 septembre 2023, la future loi va reconnaître officiellement trois catégories d'autorités traditionnelles : les rois, les chefs traditionnels et les chefs coutumiers. Cette catégorisation repose sur les travaux du comité d'experts qui éclairait l'exécutif dans le processus à travers un rapport. Un autre aspect de ce projet est la création d'une chambre nationale de la chefferie traditionnelle, dont les attributions, l'organisation et le fonctionnement seront définis par un décret.

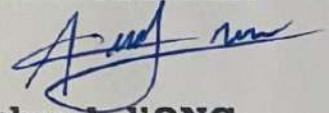
Équipe d'enquête et de rédaction

ADJINAKOU Parfait



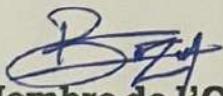
Chef d'équipe

HINHOUE Sidonie



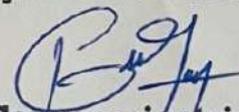
Membre de l'ONG

ADOUNVO Dimitri



Membre de l'ONG

ADJAVTON Collette



Communicatrice

AHIMAVO Rodrique



Communicateur

BELLO Saturnin



Guide